

TOURNOI DE LOUVIERS (Epreuve Open)

DATE Dimanche 5 mai 2019

LIEU Complexe Sportif Colette Besson, boulevard Jules Ferry, 27400 Louviers. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dégradation ou vol dans l'enceinte sportive, les vestiaires ou sur le parking.

HORAIRES	Appel	Scratch	Début
Vétérans (H & D)	8h45	9h00	9h15
Séniors (H & D)	8h45	9h00	9h15
M20 (H & D)	10h45	11h00	11h15
M17 (H & D)	10h45	11h00	11h15
M15 (H&D)	12h00	12h15	12h30
M13 (H & D)	12h00	12h15	12h30
M11 (H & D)	14h00	14h15	14h30
M9 (H & D)	14h00	14h45	14h30

FORMULES

- Formules des compétitions conformes au règlement sportif du CREN (Comité Régional d'Escrime de Normandie).
- Compétitions individuelles, ouvertes aux **licenciés de la Fédération Française d'Escrime**, hommes et dames.
- Un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage jusqu'en finale pour les catégories M13 à Vétérans. Deux tours de poules pour les catégories M9 et M13. (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances des épreuves)
- Les participants ne sont pas autorisés à faire deux compétitions dans la journée.

- Le Directoire Technique, composé le jour de l'épreuve, est habilité à trancher tous les cas litigieux.

ARBITRAGE

- Les clubs présentant 4 tireurs ou plus devront obligatoirement présenter un arbitre. Tout club ne respectant pas cette règle pourra se voir refuser l'engagement de ses tireurs
- Indemnisation des arbitres conformément au règlement fédéral.

EQUIPEMENT

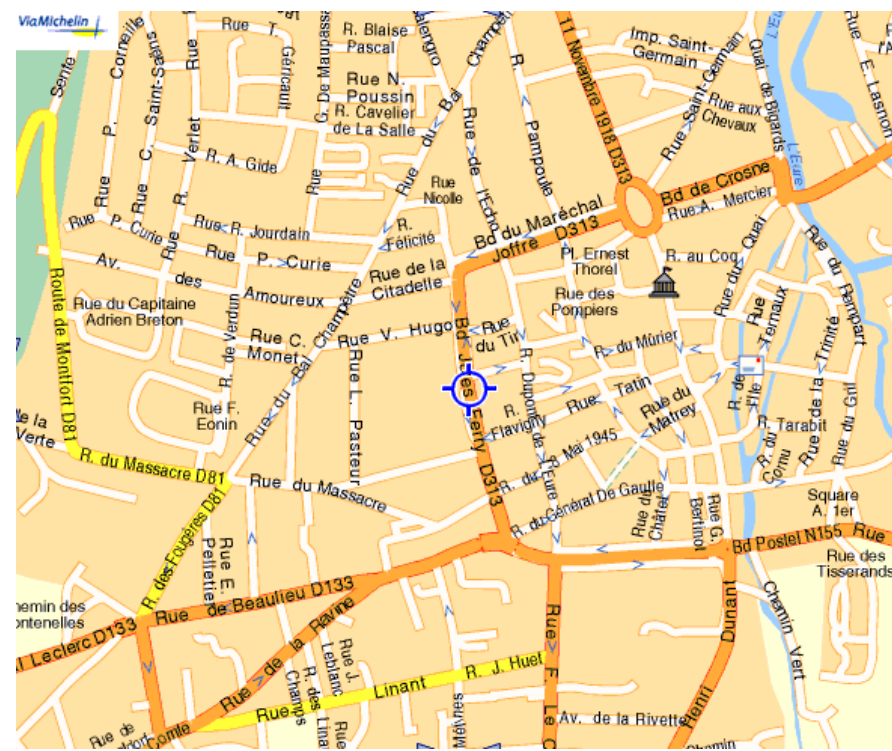
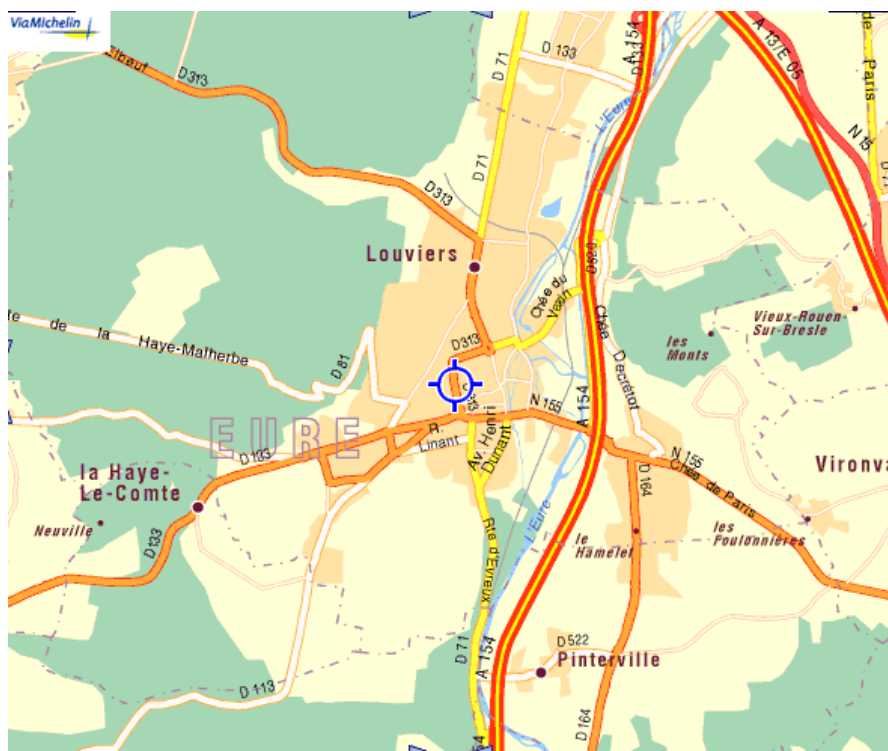
M9	sabre sec lame 0, tenue 350N avec sous-cuirasse 350N
M11	sabre sec lame 2, tenue 350N avec sous-cuirasse 350N,
M13	sabre électrique lame 2, tenue 350N avec sous-cuirasse 350N
M15 à Vét	sabre électrique lame 5, tenue 350N avec sous-cuirasse 800N, Gant 800N.

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

- Les inscriptions se font sur le site de la FFE.
- La clôture des engagements est fixée au **mercredi 01/05/19** 23h59
- Le droit d'engagement est fixé à 10 €.
- En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

BUVETTE et RESTAURATION sur place toute la journée

TOURNOI DE LOUVIERS (Epreuve Open)



Lieu de la compétition :
Complexe Sportif Colette Besson, boulevard Jules Ferry à Louviers